

DONNER UN RÉPIT À VOTRE FAMILLE

DES MESURES CONCRÈTES

Jack Layton

Jack Layton
NPD





MON ENGAGEMENT ENVERS VOUS DU LEADERSHIP SUR LEQUEL VOUS POUVEZ VOUS FIER POUR DONNER UN RÉPIT À VOTRE FAMILLE.

Depuis trop longtemps, Ottawa s'est soucie des intérêts des amis du pouvoir, au détriment des priorités de votre famille. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

Aujourd'hui, je dévoile mon plan pour qu'Ottawa soit enfin au service de votre famille, grâce à des mesures concrètes et réalistes.

Le plan du NPD a pour objectif d'améliorer les services de soins de santé, de récompenser les entreprises qui créent des emplois, d'assurer la sécurité de votre retraite, et d'aider votre famille à joindre les deux bouts.

Voilà mes engagements envers vous lors de cette élection. Ce sont les mêmes priorités pour lesquelles je me suis battu toute ma vie.

Ces engagements sont tous chiffrés, et ce, dès la première année. Nous n'attendrons pas avant d'aider les aînés à vivre dans la dignité. Nous n'attendrons pas avant de nous attaquer à la pénurie de médecins et de personnel infirmier. Nous agirons dès maintenant.

Je vous promets que dès le lendemain de l'élection, je m'appliquerai à honorer mes engagements. Comme Premier ministre, je travaillerai avec quiconque souhaite faire fonctionner Ottawa pour les Canadiens. Vous verrez des résultats concrets dès les 100 premiers jours, je vous en donne ma parole.

Mes engagements sont clairs. Après le 2 mai, je me mettrai à la tâche et travaillerai jusqu'à ce qu'on en voit les résultats.



Jack Layton
Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

TABLE DES MATIÈRES

DES MESURES CONCRÈTES POUR DONNER UN RÉPIT À VOTRE FAMILLE.....P. 5

- 1.1 Renforcer les pensions et assurer la sécurité de la retraite
- 1.2 Améliorer les prestations pour les congés parentaux et les congés de maternité
- 1.3 Faciliter l'accès aux garderies et à l'éducation postsecondaire
- 1.4 Rendre les logements abordables accessibles aux Canadiens
- 1.5 Aider les familles à réduire les coûts des factures énergétiques et des rénovations
- 1.6 Mettre fin aux taux abusifs des cartes de crédit et aux frais exorbitants des cartes bancaires
- 1.7 Réinstaurer le salaire minimum fédéral
- 1.8 Aider les enfants et les familles à vivre dans la dignité
- 1.9 Faire en sorte que vos prestations d'assurance-emploi soient disponibles quand vous en avez besoin

DES MESURES CONCRÈTES POUR RÉCOMPENSER LES ENTREPRISES QUI CRÉENT DES EMPLOIS.....P. 8

- 2.1 Réduire le taux d'imposition des petites entreprises
- 2.2 Instaurer un Crédit d'impôt à la création d'emplois
- 2.3 Prolonger les crédits d'impôt pour les investissements qui soutiennent l'emploi
- 2.4 S'assurer que les investissements étrangers se traduisent par des emplois de qualité au Canada

- 2.5 Maintenir le taux d'imposition des grandes entreprises en-dessous du niveau en vigueur aux États-Unis
- 2.6 Investir dans les infrastructures essentielles

DES MESURES CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ POUR VOTRE FAMILLE.....P. 10

- 3.1 Renforcer les soins de santé dans le cadre d'une nouvelle entente de 10 ans
- 3.2 Investir pour pouvoir compter sur plus de médecins de famille et de personnel infirmier
- 3.3 Améliorer les soins pour les aînés
- 3.4 Rendre les médicaments plus abordables
- 3.5 Garder les jeunes en santé et en sécurité en pratiquant des activités physiques

DES MESURES CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....PG. 13

- 4.1 Adopter la Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques
- 4.2 Faire du Canada un chef de file mondial en matière d'énergies renouvelables
- 4.3 Instaurer des obligations vertes pour financer la recherche et le développement
- 4.4 Améliorer le transport en commun

DES MESURES CONCRÈTES POUR DU LEADERSHIP AU CANADA.....PG. 17


- 5.1 Forger un nouveau partenariat avec les Premières nations
- 5.2 Favoriser l'épanouissement des arts et de la culture au Canada
- 5.3 Produire du contenu canadien pour le cinéma et la télévision d'ici
- 5.4 Investir dans notre patrimoine culturel commun
- 5.5 Garantir la salubrité des aliments consommés par votre famille
- 5.6 Protéger les fermes familiales
- 5.7 Embaucher davantage de policiers pour protéger votre collectivité
- 5.8 Reconnaître les héros locaux
- 5.9 Accélérer l'immigration et la réunification familiale
- 5.10 Consolider les langues officielles du Canada
- 5.11 Mettre en œuvre un plan d'action pour les droits des personnes handicapées
- 5.12 Aller de l'avant sur la question de l'égalité des femmes
- 5.13 Promouvoir les droits à l'égalité au Canada
- 5.14 S'assurer que tous les Canadiens aient accès à l'internet à haut débit et se doter d'une économie numérique dynamique
- 5.15 Réinstaurer le questionnaire complet du recensement
- 5.16 Traiter les provinces équitablement

DES MESURES CONCRÈTES POUR DU LEADERSHIP SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE.....P. 23

- 6.1 Assumer un rôle de premier plan pour lutter contre les changements climatiques
- 6.2 Rapatrier nos troupes d'Afghanistan
- 6.3 Promouvoir la santé, le développement et les droits de la personne
- 6.4 Définir un nouveau cap pour la défense du Canada
- 6.5 Respecter nos engagements envers nos anciens combattants

DES MESURES CONCRÈTES POUR CHANGER LES CHOSES À OTTAWA.....PG. 27

- 7.1 Instaurer une nouvelle approche au Parlement
- 7.2 Restreindre le pouvoir du Premier ministre d'échapper à ses responsabilités au Parlement
- 7.3 Faire en sorte que votre vote compte
- 7.4 Entretenir de nouveaux liens avec la société civile
- 7.5 Équilibrer le budget fédéral



« La vie n'a jamais été aussi chère. Il est temps qu'on aide les familles à joindre les deux bouts. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR DONNER UN RÉPIT À VOTRE FAMILLE

1.1 Renforcer les pensions et assurer la sécurité de la retraite

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces pour augmenter les prestations du Régime de pensions du Canada/Régie des rentes du Québec, ayant pour objectif de doubler les prestations;
- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces afin qu'il soit plus facile pour vous et votre employeur de faire des contributions volontaires à votre régime de retraite public personnel;
- Le NPD s'engage à amender la législation fédérale sur les faillites pour que les retraités et les bénéficiaires de prestations d'invalidité de longue durée soient au haut de la liste de créanciers lorsque les employeurs se placent sous la protection des tribunaux ou déclarent faillite.
- Le NPD s'engage à augmenter le Supplément de revenu garanti annuel à un niveau suffisant dans le premier budget pour que tous les aînés du pays puissent immédiatement vivre dans la dignité.

1.2 Améliorer les prestations pour les congés parentaux et les congés de maternité

- Le NPD s'engage à bonifier la *Prestation de compassion de l'assurance-emploi* pour qu'elle soit plus flexible et généreuse, afin de permettre aux familles de prendre jusqu'à 6 mois de congé pour prendre soin d'un parent mourant, au lieu des 6 semaines actuelles;
- Le NPD s'engage à instaurer une nouvelle *Prestation d'aidant naturel*, qui s'inspire de la *Prestation fiscale pour enfant*, afin d'aider les familles à faible et à moyen revenu à mieux faire face au coût des biens essentiels quotidiens lorsqu'elles prennent soin d'un aîné ou d'un membre de la famille qui n'est pas autonome. Les personnes admissibles sont les enfants, les

époux, les parents, et autres membres de la famille, et pourront recevoir jusqu'à 1 500 \$ par année;

- Le NPD s'engage à rendre les prestations d'assurance-emploi plus flexibles et généreuses afin de permettre aux familles de prendre des congés pour prendre soin de leurs parents mourants à domicile;
- Le NPD s'engage à garantir que les parents qui ont pris un congé de maternité ou un congé parental ne soient pas pénalisés au niveau de leurs prestations d'assurance-emploi lorsqu'ils retournent au travail.

1.3 Faciliter l'accès aux garderies et à l'éducation postsecondaire

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces et les territoires afin d'établir et de financer un programme pancanadien de garderie et d'éducation préscolaire, enchâssé dans la loi, qui aurait les objectifs suivants :
 - Créer 25 000 nouvelles places en garderie par année, pour les quatre prochaines années;
 - Améliorer les infrastructures communautaires pour encourager l'augmentation de places en garderie;
 - Créer des centres d'éducation et d'apprentissage préscolaire intégrés, implantés dans la communauté, et axés sur les besoins des enfants, qui donnent aux parents l'occasion d'avoir divers services familiaux rassemblés sous un même toit;
- Le NPD s'engage à rendre l'éducation postsecondaire plus abordable, en ciblant directement les frais de scolarité qui montent en flèche, grâce à un transfert spécifique aux provinces et territoires de 800 millions \$ pour réduire les frais de scolarité, conformément au projet de loi du NPD, soit la *Loi sur l'éducation postsecondaire*;

- Le NPD s'engage à bonifier le financement du Programme canadien de subventions aux étudiants de 200 millions \$ par année, notamment pour venir en aide aux Autochtones, aux personnes avec des limitations fonctionnelles et aux étudiants à faible revenu;
- Le NPD s'engage à faire passer le crédit d'impôt à l'éducation de 4 800 \$ par année à 5 760 \$ par année, afin d'aider à composer avec les frais de scolarité qui augmentent rapidement.

1.4 Rendre les logements abordables accessibles aux Canadiens

- Le NPD s'engage à mettre en œuvre la législation du NPD afin d'assurer aux Canadiens un accès aux logements abordables qui sont adéquats et accessibles;
- Le NPD s'engage à restaurer le financement pour les propriétaires de maison dans le cadre du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL), et de l'Initiative pour le logement abordable (ILA), en collaboration avec les provinces et les territoires;
- Le NPD s'engage à débloquer des fonds importants pour les logements sociaux et abordables.

1.5 Aider les familles à réduire les coûts des factures énergétiques et des rénovations

- Le NPD s'engage à instaurer un remboursement de la taxe fédérale sur le chauffage résidentiel pour aider les familles à boucler leur budget;
- Le NPD s'engage à rendre le Programme écoÉNERGIE – Rénovations permanent, de manière à réduire davantage les factures de chauffage résidentiel et les émissions de gaz à effet de serre, tout en créant des emplois;
- Le NPD s'engage à instaurer un Programme de rénovation de domicile multigénérationnel afin d'aider les familles à rénover leur maison pour y accueillir un parent âgé.

1.6 Mettre fin aux taux abusifs des cartes de crédit et aux frais exorbitants des cartes bancaires

- Le NPD s'engage à plafonner les taux d'intérêt des cartes de crédit au taux préférentiel plus 5 %;
- Le NPD s'engage à donner de nouveaux pouvoirs aux autorités financières pour identifier et interdire les frais excessifs sur les cartes de crédit, les prêts sur salaire, les cartes d'enseigne et autres formes de crédit aux consommateurs;
- Le NPD s'engage à obliger les prêteurs à dévoiler les vrais coûts des cartes de crédit, des cartes d'enseigne et des prêts sur salaire de façon claire et facile à comprendre;
- Le NPD s'engage à mettre fin aux frais de transaction injustes des banques et des cartes de crédit pour les consommateurs et les petites entreprises.

1.7 Réinstaurer le salaire minimum fédéral

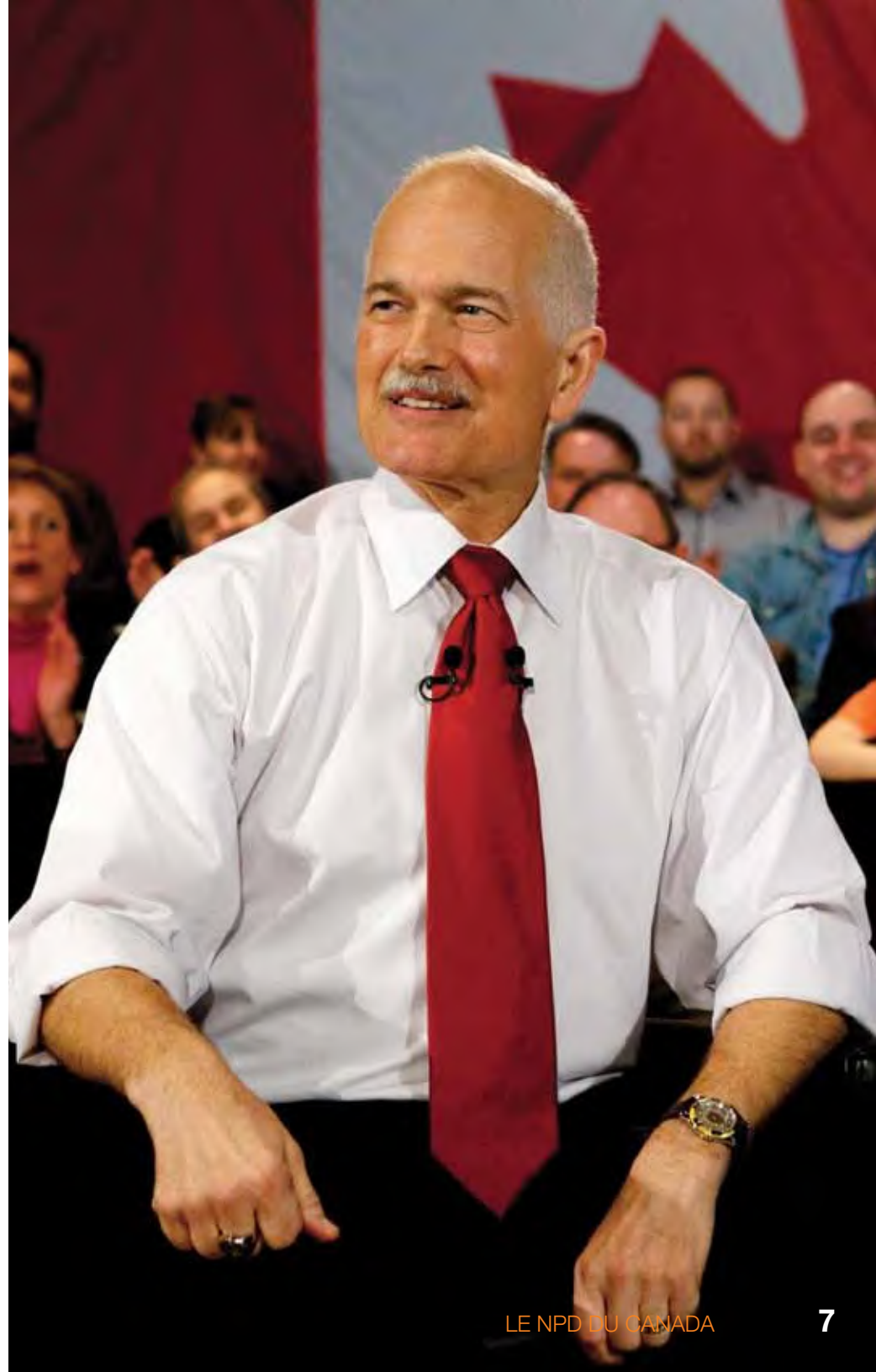
- Le NPD s'engage à réinstaurer une législation sur le salaire minimum fédéral, qui a été éliminée par le Parti libéral du Canada en 1996, afin d'établir une norme nationale de revenu pour les travailleurs qui gagnent le moins.

1.8 Aider les enfants et les familles à vivre dans la dignité

- Le NPD s'engage à combiner des mesures existantes, comme la *Prestation fiscale pour enfants*, afin de créer une Prestation pour enfants non imposable, en plus d'augmenter cette aide de manière constante, pouvant atteindre jusqu'à 700 \$ par enfant au cours des quatre prochaines années. Cette mesure s'ajoutera à la *Prestation universelle pour la garde d'enfants*;
- Le NPD s'engage à déposer une loi qui établira des objectifs et des cibles de réduction de la pauvreté, en consultation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, ainsi qu'avec les organismes non-gouvernementaux.

1.9 Faire en sorte que vos prestations d'assurance-emploi soient disponibles quand vous en avez besoin

- Le NPD s'engage à prolonger les mesures de stimulation de l'assurance-emploi jusqu'à ce que le taux de chômage revienne en-dessous du niveau d'avant la récession;
- Le NPD s'engage à restaurer l'intégrité du Programme d'assurance-emploi en amendant la Loi sur l'assurance-emploi, grâce à des mesures concrètes et si les finances le permettent, en :
 - Éliminant la période d'attente de deux semaines;
 - Ramenant la période d'admissibilité à un minimum de 360 heures de travail, sans tenir compte du taux de chômage régional qui prévaut;
 - Augmentant le taux de prestations à 60 % et en basant les prestations sur les meilleures 12 semaines dans la période de référence; et
 - En améliorant la qualité et la surveillance de la formation et de la réorientation.





« Investissons dans les petites entreprises et celles qui créent des emplois ici au Canada. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR RÉCOMPENSER LES ENTREPRISES QUI CRÉENT DES EMPLOIS

2.1 Réduire le taux d'imposition des petites entreprises

- Le NPD s'engage à réduire le taux d'imposition des petites entreprises, le faisant passer de 11 % à 9 %, afin d'aider le secteur de notre économie qui crée près de la moitié des nouveaux emplois au Canada.

2.2 Instaurer un *Crédit d'impôt à la création d'emplois*

- Le NPD s'engage à instaurer le *Crédit d'impôt à la création d'emplois*, pouvant aller jusqu'à 4 500 \$ pour chaque nouvel emploi créé;
 - Les employeurs recevront un rabais d'un an pour les cotisations des employeurs au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi pour chaque nouvel employé embauché;
 - Les compagnies et les organismes où un nouvel employé reste au moins 12 mois seront admissibles à une prime de fidélisation, soit un crédit d'impôt non-remboursable de 1 000 \$;
 - Cette initiative aidera à créer 200 000 emplois qui subviennent aux besoins des familles, et ce, chaque année.

2.3 Prolonger les crédits d'impôt pour les investissements qui soutiennent l'emploi

- Le NPD s'engage à prolonger la déduction pour amortissement accéléré pour l'équipement et les machines admissibles qui ont été acquis avant 2016. La déduction s'appliquerait à l'équipement et aux machines servant essentiellement au Canada dans le secteur manufacturier ou dans la transformation de biens destinés à la vente ou à la location;

- Le NPD s'engage à prolonger l'admissibilité au crédit d'impôt pour l'exploration minière pour trois années supplémentaires en date du 31 mars 2012. Cette mesure sera applicable aux conventions d'actions accréditatives si elle entre en vigueur avant, ou le 31 mars 2015;
- Le NPD s'engage à transformer FedNor en agence de développement régional indépendante, ayant pour mandat d'investir uniquement dans le Nord de l'Ontario. Le NPD doublera son financement;
- Le NPD s'engage à donner un crédit d'impôt pour les coûts de transport et d'hébergement aux artisans et aux apprentis qui travaillent à plus de 80 km de leur résidence principale.

2.4 S'assurer que les investissements étrangers se traduisent par des emplois de qualité au Canada

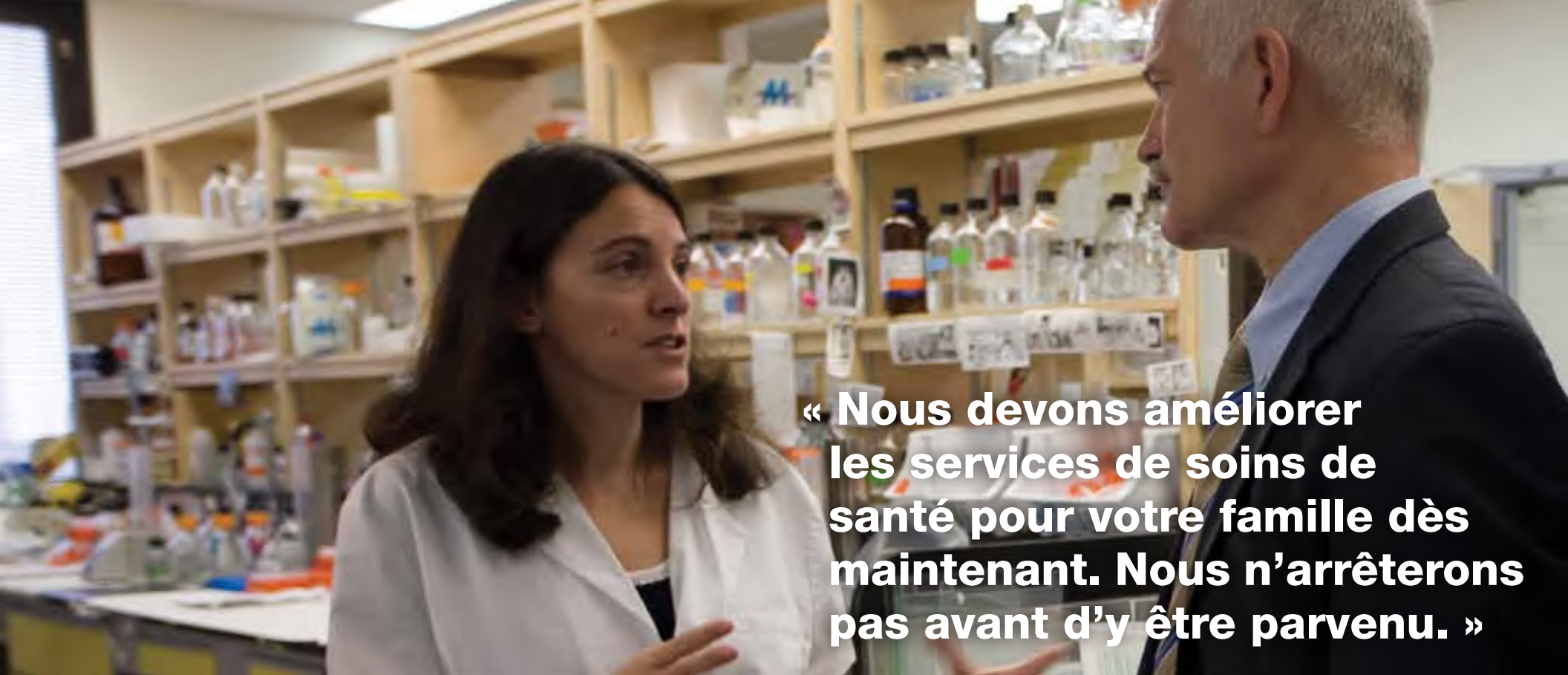
- Le NPD s'engage à renforcer la *Loi sur Investissement Canada* en :
 - Réduisant le seuil des investissements sujets à examen à 100 millions \$;
 - Fournissant une définition claire et transparente de « l'avantage net pour le Canada », en mettant l'accent sur les impacts des investissements étrangers en ce qui concerne les collectivités, les emplois, les pensions et les nouveaux investissements en capital;
 - Demandant des audiences publiques qui permettent aux collectivités de faire valoir leur point de vue dans la prise de décision en lien avec la définition de « l'avantage net » et des conditions qui s'appliquent aux investissements;
 - Assurant le dévoilement public et la mise en application des engagements pris par les investisseurs potentiels.

2.5 Maintenir le taux d'imposition des grandes entreprises en-dessous du niveau en vigueur aux États-Unis

- Le NPD s'engage à garder à un niveau compétitif le taux d'imposition canadien des grandes entreprises en s'assurant que ce taux, en combinant ceux des provinces et du fédéral, soit toujours en-dessous du taux fédéral d'imposition des grandes entreprises qui prévaut aux États-Unis.

2.6 Investir dans les infrastructures essentielles

- Le NPD s'engage à développer un plan d'infrastructure stable et prévisible pour le Canada, visant à :
 - Financer le transport en commun urbain grâce à un cent supplémentaire sur la taxe sur l'essence;
 - Financer les logements sociaux et abordables grâce à d'importants nouveaux fonds;
 - Maintenir le *Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers*;
 - Créer un *Fonds d'investissement pour les autoroutes du Nord*, en débutant par l'achèvement de la route reliant Tuktoyaktuk à Inuvik, et en poursuivant par l'éventuel achèvement de l'autoroute de la Vallée Mackenzie;
 - Investir des fonds fédéraux pour d'importants projets d'énergie renouvelable à travers le pays, incluant des fonds fédéraux pour le Lien Maritime pour acheminer l'électricité de Bas-Churchill à la Nouvelle-Écosse;
 - Moderniser les infrastructures de traitement des eaux usées;
 - Adopter une politique d'achat « Fait au Canada » pour les investissements fédéraux pour le transport en commun, les infrastructures et autres investissements importants;
 - Poursuivre les engagements actuels de financement d'infrastructure fédérale, comme ceux qu'on retrouve dans le *Fonds Chantiers Canada*.



« Nous devons améliorer les services de soins de santé pour votre famille dès maintenant. Nous n'arrêterons pas avant d'y être parvenu. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ POUR VOTRE FAMILLE

3.1 Renforcer les soins de santé dans le cadre d'une nouvelle entente de 10 ans

- Le NPD s'engage à conclure, en 2014, une nouvelle entente de 10 ans sur la santé négociée avec les provinces et les territoires. L'entente garantira l'octroi d'importants fonds fédéraux, incluant une indexation de 6 %, pour le système de soins de santé public. En retour, les provinces devront s'engager à respecter les principes de la *Loi canadienne sur la santé*, ainsi que
- l'intégrité et la modernisation du système de santé, de façon claire et contrôlée afin de s'assurer de sa mise en application.
- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces et les territoires afin de :
 - Promouvoir un engagement clair pour un système de payeur unique;
 - Faire des progrès en matière de soins de base;

- Prendre les mesures adéquates pour remplacer le système de paiement à l'acte;
- Agir pour réduire les coûts des médicaments sur ordonnance pour les Canadiens, les employeurs et les gouvernements;
- Prolonger la couverture des services donnés hors du système hospitalier, comme les soins à domicile et les soins de longue durée.

3.2 Investir pour pouvoir compter sur plus de médecins de famille et de personnel infirmier

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces et les territoires afin de remédier au manque de médecins, de personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé en formant 1 200 médecins au cours des 10 prochaines années, en créant 6 000 places de formation en soins infirmiers au cours des 6 prochaines années, et en augmentant de façon substantielle le nombre de places de formation pour les autres professionnels de la santé;
- Le NPD s'engage à établir, en collaboration avec les provinces et les territoires, des programmes visant à recruter et favoriser l'inscription d'étudiants autochtones, d'étudiants en provenance des régions, ou encore, d'étudiants issus de milieux défavorisés, dans les programmes de médecine.

3.3 Améliorer les soins pour les aînés

- Le NPD s'engage à instaurer un nouveau transfert fédéral pour les soins à domicile afin d'assurer un niveau élémentaire de services de soins à domicile pour tous les Canadiens, peu importe où ils habitent;
- Le NPD s'engage à instaurer un nouveau transfert fédéral pour les soins de longue durée afin de remédier au manque de places où on dispense des soins de qualité au pays;
- Le NPD s'engage à doubler le financement pour les prêts à remboursement conditionnel dans le cadre du *Programme Logements adaptés : aînés autonomes* (LAAA) afin d'aider les aînés à vivre à la maison;
- Le NPD s'engage à instaurer un *Programme de prêts à*

remboursement conditionnel pour les maisons multigénérationnelles, inspiré de l'initiative du gouvernement du Manitoba, afin d'aider jusqu'à 200 000 familles par année qui rénoveront leur maison et y aménageront une résidence secondaire autonome pour y accueillir un parent âgé.

3.4 Rendre les médicaments plus abordables

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces et les territoires afin de permettre aux Canadiens d'économiser sur le coût des médicaments sur ordonnance, selon ce que les finances permettent, en :
 - Utilisant notre pouvoir de négociation lors d'achats pharmaceutiques;
 - Réduisant les coûts administratifs grâce à l'administration publique;
 - Établissant des formulaires basés sur la science et des lignes directrices afin de promouvoir la pratique médicale basée sur les faits;
 - Révisant les prix de façon plus stricte;
 - Éliminant les ristournes des compagnies pharmaceutiques aux pharmaciens;
 - Faisant la transition vers la recherche et le développement financés par des fonds publics, en fonction des priorités publiques, et non pas en fonction des profits commerciaux.
- Améliorant les évaluations des médicaments sur ordonnance pour garantir leur qualité, leur sécurité, ainsi que leur efficacité au niveau des coûts et des résultats sur la santé;

3.5 Garder les jeunes en santé et en sécurité en pratiquant des activités physiques

- Le NPD s'engage à instaurer une *Initiative pour la nutrition chez les enfants* afin d'aider et de diffuser les programmes provinciaux et locaux qui fournissent des repas sains aux élèves;
- Le NPD s'engage à promulguer la *Stratégie nationale de réduction des blessures sérieuses dans le sport amateur*, présentée par le NPD.



« Un Canada plus propre est à notre portée. Nous devons à nos enfants d'y parvenir. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

4.1 Adopter la *Loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques*

- Le NPD s'engage à refaire adopter une loi afin que le Canada respecte ses cibles à long terme de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, pour que d'ici 2050, le niveau soit 80 % plus bas que celui de 1990, en plus d'établir des cibles pour la période 2015-2045;
- Le NPD s'engage à déterminer un prix pour le carbone grâce à un système d'échange de quotas, qui établira des limites d'émissions ambitieuses pour les grands pollueurs au pays, afin de s'assurer que les compagnies paient leurs factures environnementales, en plus de créer un incitatif pour la réduction des émissions;
- Le NPD s'engage à travailler en étroite collaboration avec l'administration Obama à Washington pour garantir une réponse coordonnée aux défis posés par les changements climatiques. Le NPD profitera de plus de toutes les occasions qui se présentent pour faire avancer un système continental intégré d'échange de quotas, pour garantir des conditions de concurrence équitable pour les entreprises nord-américaines;
- Le NPD s'engage à instaurer des programmes efficaces qui aideront les collectivités canadiennes à gérer les impacts du réchauffement climatiques, et qui permettront de respecter les engagements internationaux visant à aider les pays en développement à atténuer et gérer les changements climatiques.

4.2 Faire du Canada un chef de file mondial en matière d'énergies renouvelables

- Le NPD s'engage à rediriger, partout au pays et de manière équitable, les revenus provenant de la vente de permis d'émissions. Ces fonds serviront aux investissements dans les technologies durables, la conservation énergétique commerciale et résidentielle, le transport en commun, le développement des énergies renouvelables et la transition des travailleurs vers l'économie durable;

- Le NPD s'engage à respecter les engagements qu'a pris le Canada au G20 afin d'éliminer les subventions aux énergies non-renouvelables et à mettre fin à la préférence du fédéral pour la production d'énergie non-renouvelable;
- Le NPD s'engage à rediriger l'argent de ces subventions vers la production d'énergie propre. Les priorités incluent :
 - Travailler avec les provinces et les territoires pour réinstaurer les incitatifs du fédéral pour les énergies propres, comme l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique, marémotrice, biomasse, et autres sources renouvelables pour la production d'électricité et pour la cogénération industrielle, en soutenant les installations d'énergies renouvelables appartenant aux collectivités;
 - Stimuler l'innovation en matière d'énergies durables « Faites au Canada » à l'aide d'incitatifs, notamment pour le soutien à la recherche, le développement et la commercialisation;
 - Instaurer un fonds renouvelable d'aide fédérale pour les rénovations domiciliaires éco-énergétiques afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, de créer des emplois locaux, tout en aidant les Canadiens à économiser de façon permanente sur leurs factures de consommation énergétique domiciliaire;
 - Gérer les coûts de transition et la réingénierie des industries dépendantes des sources d'énergie afin de les aider à s'adapter à de plus faibles émissions de carbone, en incluant le développement d'un fonds durable pour appuyer les travailleurs lors de la transition à une économie basée sur les énergies propres;
 - Soutenir les personnes à faible revenu et qui sont dépendantes des sources d'énergie, pour s'assurer que les augmentations des coûts énergétiques n'exacerbent pas l'inégalité grandissante;
 - Développer des programmes de formation pour les ingénieurs dans le domaine des énergies durables, les techniciens, les travailleurs de la construction, ainsi que les professions de l'entretien et de la vérification.

- Le NPD s'engage à développer des évaluations cumulatives d'impacts et des règles environnementales qui sont mises en place afin de protéger les poissons et les eaux transfrontalières, et d'appliquer des critères basés sur la science afin de surveiller le secteur des sables bitumineux.
- Le NPD s'engage à développer une stratégie de sécurité énergétique complète et à long terme, en consultation et en coopération avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les syndicats, et les autres parties intéressées, pour bâtir un avenir où il y aura moins d'émissions de carbone. Nos politiques énergétiques feront toujours passer les Canadiens à l'avant-plan;
- Le NPD s'engage à reconnaître que le pétrole et le gaz continueront d'occuper un rôle prépondérant à moyen terme. C'est pourquoi le NPD découragera l'exportation de masse de nos ressources non-transformées, tout en encourageant les industries qui créent des emplois dans différents secteurs, comme la pétrochimie ou les raffineries, ici au Canada, pour maximiser les avantages économiques et les emplois pour les Canadiens.


4.3 Instaurer des obligations vertes pour financer la recherche et le développement

- Le NPD s'engage à créer un fonds d'obligations vertes pour permettre aux Canadiens d'investir pour un avenir durable, en appuyant des solutions comme la recherche, le développement et la commercialisation dans le domaine des énergies durables, ainsi que des projets communautaires dans le domaine des énergies renouvelables.

4.4 Améliorer le transport en commun

- Le NPD s'engage à mettre en œuvre la Stratégie nationale de transport en commun afin de maintenir et de prolonger le transport en commun partout au pays, avec un mécanisme clair pour assurer un financement durable, prévisible et à long terme;
- Le NPD s'engage à allouer immédiatement un cent supplémentaire de la taxe sur l'essence pour le financement du transport en commun dans les municipalités;
- Le NPD s'engage à encourager le transport en commun en fournissant une exemption fiscale pour les milieux de travail qui procurent une passe de transport en commun à leurs employés.





« Embaucher plus de policiers et garder nos jeunes hors des gangs de rue. Ce sont vos priorités, et ce sont aussi les miennes. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR DU LEADERSHIP AU CANADA

5.1 Forger un nouveau partenariat avec les Premières nations

- Le NPD s'engage à bâtir un nouveau partenariat nation-à-nation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis de partout au pays, afin de restaurer l'élément central de justice sociale au Canada, et de réconcilier les espoirs des peuples autochtones avec ceux de tous les Canadiens.
- Le NPD s'engage à établir ce nouveau partenariat en faisant la promotion des opportunités économiques, en mettant fin à la discrimination à laquelle font face les Autochtones du pays, et en appuyant le processus de réparation des torts du passé. Le NPD commencera par :
 - Retirer le plafonnement punitif de 2 % sur le financement des transferts du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada vers les communautés autochtones, politique instaurée par les Libéraux et maintenant défendue par les conservateurs;
 - Travailler avec les communautés de partout au pays pour réduire le taux de décrochage des étudiants autochtones pour qu'il devienne comparable à ceux des autres Canadiens;
 - Augmenter l'accès au capital pour le développement des commerces autochtones pour que les Premières nations, les Métis et les Inuits puissent participer complètement à l'économie canadienne;
 - Améliorer les infrastructures, comme le logement, les centres de traitement des eaux, les routes et d'autres services essentiels.

5.2 Favoriser l'épanouissement des arts et de la culture au Canada

- Le NPD s'engage à promouvoir la production et la diffusion de contenu canadien sur les chaînes de télévision canadiennes et dans les cinémas canadiens, et appuie fortement les arts de la scène, les institutions culturelles et les artistes.

5.3 Produire du contenu canadien pour le cinéma et la télévision d'ici

- Le NPD s'engage à garantir que la télévision canadienne et les stations de télévision demeurent une propriété canadienne en maintenant des règles efficaces sur la propriété étrangère;
- Le NPD s'engage à recadrer le mandat du CRTC afin de promouvoir et de protéger les industries culturelles canadiennes;
- Le NPD s'engage à fournir un financement durable au Fonds des Médias du Canada et à Téléfilm Canada, à augmenter les incitatifs fédéraux pour les films, et à développer une stratégie ciblée pour la promotion des films produits au Canada;
- Le NPD s'engage à établir une obligation d'obtention de permis pour les diffuseurs, qui sera basée sur le respect de normes de performance claires, contraignantes et appliquées.

5.4 Investir dans notre patrimoine culturel commun

- Le NPD s'engage à augmenter le financement public pour le Conseil du Canada et mettre en œuvre un étalement fiscal pour les artistes et les travailleurs culturels;
- Le NPD s'engage à explorer la création d'un nouveau fonds pour les expositions internationales des arts afin de remplacer les programmes Routes Commerciales et PromArt;
- Le NPD s'engage à instaurer une bourse équivalente pour les musées canadiens, les édifices historiques et les phares qui font partie du patrimoine;
- Le NPD s'engage à instaurer des incitatifs fiscaux pour garantir la restauration et la protection des édifices historiques;
- Le NPD s'engage à renforcer la diffusion publique grâce à un financement stable et à long terme pour Radio-Canada, CBC, et d'autres diffuseurs publics, en incluant la capacité de produire un contenu régional et des services internet de qualité;

- Le NPD s'engage à réformer le CRTC afin de s'assurer que l'organisme reflète mieux la réalité linguistique et culturelle du Québec et des communautés francophones;
- Le NPD s'engage à développer une culture numérique en ligne afin d'augmenter l'accès au contenu canadien.

5.5 Garantir la salubrité des aliments consommés par votre famille

- Le NPD s'engage à présenter une *Stratégie alimentaire canadienne* qui combinera des objectifs liés à la santé, à l'environnement, à la qualité de la nourriture et aux choix locaux et biologiques des consommateurs de partout au pays;
- Le NPD s'engage à améliorer la salubrité alimentaire en embauchant 200 nouveaux inspecteurs pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments;
- Le NPD s'engage à renforcer la capacité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à prévenir, détecter et répondre aux maladies liées aux aliments, et à s'assurer que la nourriture importée respectent les mêmes normes environnementales et de santé qui s'appliquent à la nourriture produite au Canada;
- Le NPD s'engage à mettre en application une loi qui rendra obligatoire l'étiquetage adéquat de la nourriture, avec de l'information sur son origine, sa valeur nutritionnelle, et le fait qu'elle soit génétiquement modifiée ou non.

5.6 Protéger les fermes familiales

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces afin de rendre accessible aux agriculteurs des programmes de gestion des risques de l'entreprise à moindres coûts;
- Le NPD s'engage à réviser les tarifs de transport ferroviaire qui appauvrissent les agriculteurs à travers le Canada;
- Le NPD s'engage à assurer la viabilité de l'agriculture canadienne en encourageant les jeunes agriculteurs à continuer dans ce domaine, et en appuyant les agriculteurs grâce à des programmes de formation, de mentorat, et en s'assurant que les terres arables sont plus accessibles;

- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces pour moderniser et rendre plus accessibles les programmes de gestion des risques de l'entreprise en coupant les frais de comptabilité;
- Le NPD s'engage à appuyer la Commission canadienne du blé en tant que guichet unique de commercialisation du blé et de l'orge.

5.7 Embaucher davantage de policiers pour protéger votre collectivité

- Le NPD s'engage à assurer la sécurité de nos collectivités contre la criminalité en adoptant une approche équilibrée et efficace, basée sur la prévention, les forces policières et les poursuites judiciaires;
- Le NPD s'engage à s'assurer que les collectivités aient les ressources nécessaires pour investir dans les programmes de prévention de la criminalité, en particulier ceux qui ciblent les jeunes, en faisant augmenter le financement fédéral alloué aux initiatives de prévention du crime, de 65 millions \$ à 100 millions \$ par année;
- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces, les territoires et les communautés des Premières nations pour procurer un financement stable et sur plusieurs années afin d'atteindre l'objectif d'ajouter 2 500 nouveaux policiers dans nos quartiers sur une base permanente;
- Le NPD s'engage à donner plus d'outils aux parents, aux professeurs et aux policiers, afin de protéger nos enfants en rendant le recrutement de gang de rue illégal et en adoptant une *Stratégie correctionnelle de lutte contre les gangs* pour s'assurer que les prisons ne servent pas d'« écoles du crime » pour former les contrevenants impliqués dans les gangs;
- Le NPD s'engage à établir des infractions distinctes pour les invasions de domicile et les braquages de véhicule;
- Le NPD s'engage à promulguer la *Loi « Lucky Moose »*, une loi qui permettrait à un citoyen de détenir un criminel « pendant une période de temps raisonnable » à la suite d'un crime;

- Le NPD s'engage à s'assurer que les soins, traitements et interventions appropriés soient disponibles en prison pour les contrevenants atteints de maladie mentale, tel que recommandé par l'Enquêteur correctionnel du Canada.

5.8 Reconnaître les héros locaux

- Le NPD s'engage à instaurer un crédit d'impôt pour les pompiers volontaires travaillant 200 heures par année ou plus au service de leur collectivité;
- Le NPD s'engage à établir un Fonds des Héros pour reconnaître la contribution des pompiers et policiers qui sont morts en service. Ce fonds servira à payer une indemnisation de 300 000 \$ aux familles des pompiers et policiers morts en devoir.

5.9 Accélérer l'immigration et la réunification familiale

- Le NPD s'engage à développer un système d'immigration juste, efficace, transparent et redevable, et de mettre fin aux mesures d'immigration restrictives basées sur le secret et les décisions arbitraires des ministres;
- Le NPD s'engage à présenter des mesures comme :
 - Accélérer et moderniser la reconnaissance des titres de compétences étrangers, des diplômes étrangers et des expériences de travail précédentes en collaboration avec les provinces et les autres autorités compétentes;
 - Augmenter les ressources afin de réduire l'attente inacceptable dans les processus d'application de l'immigration, mettant l'accent sur l'accélération des demandes de réunification des familles;
 - Mettre en application la *Loi une fois dans sa vie* du NPD, accordant à un Canadien une chance unique de parrainer un proche qui n'est pas nécessairement éligible sous le programme de réunification des familles;
 - Accélérer le processus de réunification des familles provenant de pays sinistrés;
 - Rétablir le financement fédéral pour l'établissement des nouveaux arrivants, coupé par Stephen Harper. Ces fonds serviront à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à l'intégration communautaire et à l'orientation, incluant du mentorat, des programmes d'anglais et de français langue seconde, et des centres de ressources;

- S'assurer que des lois sévères soient imposées dans les cas de consultants en immigration malhonnêtes;
- Développer des processus d'appel crédibles et redevables dans les cas de demandeurs de visas souhaitant entrer au Canada pour une activité familiale importante.

5.10 Consolider les langues officielles du Canada

- Le NPD s'engage à protéger et favoriser le droit des Canadiens de vivre et grandir dans la langue officielle de leur choix;
- Le NPD s'engage à travailler avec les minorités linguistiques de partout au Canada afin de s'assurer que les programmes et les règlements contenus dans la *Loi sur les langues officielles* répondent aux besoins réels de ces communautés;
- Le NPD s'engage à rétablir le Programme de contestation judiciaire du Canada;
- Le NPD s'engage à s'assurer que le droit des Canadiens de plaider leur cause dans la langue officielle de leur choix s'applique aussi à la Cour suprême, conformément à la Charte des droits et libertés.

5.11 Mettre en œuvre un plan d'action pour les droits des personnes handicapées

- Le NPD s'engage à mettre en application la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, en :
 - Appuyant l'élaboration d'un *Plan d'action pancanadien pour l'instauration de la CDPH*, incluant des mécanismes de collaboration, de surveillance et de rapport sur les progrès, ainsi que des stratégies pour répondre aux priorités des personnes handicapées. Ces stratégies comprendront notamment le soutien aux personnes handicapées, la réduction de la pauvreté, la participation au marché de l'emploi, l'accès et l'inclusion;
 - Tenant des audiences parlementaires sur la CDPH pour connaître les opinions des personnes handicapées et d'autres témoins clés, et en mettant sur pied un groupe de haut niveau où sont représentés les organismes pancanadiens d'aide aux personnes handicapées, pour déterminer la voie à suivre;
 - Mettant fin aux hésitations du Canada sur l'article 12 (reconnaissance égale devant la loi).

5.12 Aller de l'avant sur la question de l'égalité des femmes

- Le NPD s'engage à renverser les politiques de Stephen Harper à l'origine de notre recul sur l'équité salariale, et à mettre en œuvre les recommandations formulées en 2007 par le Groupe de travail sur l'équité salariale, visant à établir un régime d'équité salariale proactif, enchâssé dans la loi;
- Le NPD s'engage à travailler avec les provinces et les territoires pour élargir l'accès aux refuges et aux maisons de transition afin de venir en aide aux femmes fuyant la violence;
- Le NPD s'engage à soutenir une approche coordonnée à l'échelle fédérale pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones, laquelle sera menée par les communautés autochtones. L'approche prévoit également le financement continu des organismes de soutien aux femmes autochtones.
- Le NPD s'engage à réviser les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour s'assurer que ceux et celles qui reçoivent des prestations pour un congé parental continuent de faire l'objet des mêmes règles d'admissibilité pour les prestations régulières d'assurance-emploi;
- Le NPD s'engage à revoir la *Prestation de compassion de l'assurance-emploi* pour la rendre plus généreuse et plus flexible, donnant droit aux prestataires à un maximum de six mois de congé pour prendre soin d'un proche mourant, au lieu des six semaines actuellement en vigueur;
- Le NPD s'engage à offrir une nouvelle *Prestation aux aidants naturels*, inspirée de la Prestation fiscale pour enfants, pour aider les familles à faible et à moyen revenus qui doivent composer avec les coûts des biens et services essentiels au quotidien, tout en s'occupant d'un parent âgé ou non autonome. Parmi les personnes admissibles, on comptera les enfants, les conjoints et conjointes, les parents, ou autres membres de la famille. Ceux-ci pourront recevoir jusqu'à 1 500 \$ par année;
- Le NPD s'engage à faire de Condition féminine Canada un ministère à part entière ayant pour responsabilité de promouvoir les droits des femmes. Le nouveau ministère se verra confier un mandat de sensibilisation et de recherche répondant aux obligations internationales du Canada;
- Le NPD s'engage à appuyer le travail de la nouvelle agence

ONU Femmes;

- Le NPD s'engage à rétablir le financement des organismes et des programmes voués aux femmes ayant subi les compressions de Stephen Harper, notamment celui du *Programme de contestation judiciaire*;
- Le NPD s'engage à réaffirmer le droit des femmes à des services d'avortement accessibles et sécuritaires.

5.13 Promouvoir les droits à l'égalité au Canada

- Le NPD s'engage à ce que l'identité et l'expression sexuelles figurent à la liste des motifs interdits de discrimination en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, à ce que soient amendées les dispositions sur les crimes haineux et les peines du Code criminel pour s'assurer que nous protégeons explicitement les Canadiens transgenres et transsexuels contre toute discrimination dans tous les secteurs de compétence fédérale.
- Le NPD s'engage à appuyer l'égalité des gais, des lesbiennes, des bisexuels, des transgenres et des transsexuels à l'international, conformément à la Déclaration de Jakarta et de Montréal sur les droits de la personne;
- Le NPD s'engage à travailler avec les communautés culturelles pour réparer les torts historiques causés par l'action gouvernementale. Ces gestes incluent notamment la reconnaissance des actes répréhensibles, les excuses officielles et la compensation.

5.14 S'assurer que tous les Canadiens aient accès à l'internet à haut débit et se doter d'une économie numérique dynamique

- Le NPD s'engage à utiliser les recettes de vente des services sans fil évolués pour que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent, aient un accès internet haute-vitesse à large bande de qualité;
- Le NPD s'engage à faire contribuer les grands fournisseurs internet pour atteindre ce but;
- Le NPD s'engage à annuler la directive donnée au CRTC par les conservateurs en 2006 qui bénéficie à l'industrie, et à demander au CRTC de protéger les intérêts du public, et non



pas seulement ceux des compagnies de télécommunications;

- Le NPD s'engage à enchâsser dans la loi le principe de « neutralité du net », à mettre fin aux prix abusifs et aux pratiques de ralentissement de la circulation de l'information sur le net, en établissant des règles claires à l'intention des fournisseurs de service internet (FSI). Le CRTC aura pour mandat de veiller à leur application;
- Le NPD s'engage à interdire toute forme de facturation à l'usage par les fournisseurs de services internet;
- Le NPD s'engage à déposer un projet de loi visant à réformer le droit d'auteur afin que le Canada respecte ses obligations stipulées dans les traités internationaux, tout en s'assurant que les droits des consommateurs et des créateurs soient respectés.

5.15 Réinstaurer le questionnaire complet du recensement

- Le NPD s'engage à réinstaurer le questionnaire complet du recensement

5.16 Traiter les Provinces équitablement

- Le NPD s'engage à compenser le Québec en fonction des mêmes critères que les autres provinces ayant harmonisé leur taxe de vente avec la TPS fédérale, pour un montant total de 2,2 milliards \$;
- Dans l'éventualité où la Colombie-Britannique rejetait démocratiquement la TVH par voie de référendum, nous ne pénaliserions pas la province en lui faisant rembourser le transfert de 1,6 milliards \$ déjà investi en santé et en éducation.

« Je n'accepterai rien de moins que de donner à nos braves anciens combattants le respect et les possibilités qu'ils méritent. »



DES MESURES CONCRÈTES POUR DU LEADERSHIP SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

6.1 Assumer un rôle de premier plan pour lutter contre les changements climatiques

- Le NPD s'engage à jouer un rôle de premier plan afin de parvenir à une nouvelle entente internationale pour lutter contre les conséquences catastrophiques liées au réchauffement de la planète. De plus, le NPD s'engage à faire respecter les engagements du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

6.2 Rapatrier nos troupes d'Afghanistan

- Le NPD s'engage à mettre fin à la participation canadienne aux combats en Afghanistan et à rapatrier nos troupes. Le NPD la remplacera par un programme de développement civil ciblé sur les besoins des femmes, des jeunes et des enfants; la diplomatie régionale; la primauté du droit et les droits de la personne; l'instauration d'une capacité institutionnelle; et, l'aide humanitaire.

6.3 Promouvoir la santé, le développement et les droits de la personne

- Le NPD s'engage à respecter une promesse de longue date visant à augmenter notre budget d'Aide au développement (AD) à 0,7 % de notre PIB, avec une augmentation immédiate de 500 millions \$, montant qui augmentera à chaque année;
- Le NPD s'engage à réduire les obstacles administratifs afin de permettre aux compagnies pharmaceutiques canadiennes d'exporter vers les pays en développement les versions génériques de leurs médicaments vitaux pour les personnes souffrant du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres maladies;
- Le NPD s'engage à mettre en application les recommandations du rapport *Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises*, paru en 2007, visant à garantir que les compagnies canadiennes respectent le droit international en matière

de droit de la personne et les normes environnementales lorsqu'elles opèrent à l'étranger, en plus de développer et d'imposer des sanctions en cas contraire;

- Le NPD s'engage à légiférer afin de s'assurer que tous les Canadiens en détresse aient droit à des services consulaires non-discriminatoires et cohérents. Le NPD s'engage de plus à créer un Bureau de médiateur indépendant, responsable de surveiller les actions du gouvernement et d'empêcher l'interférence politique dans les services consulaires;
- Le NPD s'engage enfin à travailler avec les partenaires pour la paix en Israël et en Palestine, dans un cadre de respect pour les résolutions des Nations Unies et du droit international. Cela inclut la reconnaissance du droit des Israéliens et des Palestiniens à vivre en paix dans deux États indépendants, viables, avec des frontières négociées et acceptées.

6.4 Définir un nouveau cap pour la défense du Canada

- Le NPD s'engage à donner, aux hommes et aux femmes des Forces armées canadiennes qui risquent leur vie chaque jour, le meilleur équipement pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches, ainsi que les avantages et le soutien adéquats;
- Le NPD considère qu'il existe trois priorités principales pour les militaires canadiens : défendre le Canada; offrir un soutien aux efforts de rétablissement de la paix, de consolidation de la paix et de maintien de la paix dans le monde; et aider les personnes affectées par les catastrophes naturelles, comme les inondations, les tremblements de terre, les feux de forêts et plus encore, au pays et à l'étranger;
- Le NPD s'engage à ce que les Forces canadiennes aient le personnel, l'équipement et la formation adéquats pour répondre de manière efficace aux différentes opérations militaires envisageables, découlant de ces trois priorités;
- Le NPD s'engage à maintenir le niveau de dépenses actuellement prévu en matière de défense. Le NPD donnera

tous les outils aux militaires canadiens pour qu'ils puissent à nouveau assumer un rôle de meneur au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Toute nouvelle mission sera étudiée et approuvée par la Chambre des communes.

- Le NPD s'engage à améliorer les capacités de recherche et de sauvetage pour qu'elles respectent les normes internationales, en respectant l'actuel cadre budgétaire;
- Le NPD s'engage à rédiger un nouveau *Livre blanc sur la défense*, afin de redéfinir le rôle de nos militaires, leurs priorités et leurs besoins, le tout d'ici 12 mois. Pendant ce temps, tous les projets d'importance en matière de défense seront passés en examen;
- Le NPD s'engage à mettre en œuvre un processus juste et ouvert en matière d'achats militaires, où les compétiteurs peuvent offrir des ententes et des retombées industrielles. Un tel processus ouvert garantit que les Canadiens obtiennent le prix le plus avantageux, que les militaires obtiennent ce dont ils ont besoin et que les industries canadiennes en retirent les meilleures retombées;
- Le NPD s'engage à revoir l'achat proposé des F-35, dans le cadre du *Livre blanc sur la défense*;
- Le NPD s'engage à utiliser le budget existant afin d'établir un fonds annuel pour la construction navale. La construction de nouveaux navires pour la Marine et la Garde côtière va assurer une stabilité pour l'industrie.

6.5 Respecter nos engagements envers nos anciens combattants

- Le NPD s'engage à respecter les obligations du Canada envers nos anciens combattants en :
 - Mettant fin à la réduction injuste des pensions pour les anciens combattants invalides ou à la retraite des Forces armées et de la GRC;
 - Cessant les compressions injustes au Régime d'assurance-revenu militaire (RARM) pour les anciens combattants qui ont quitté les Forces canadiennes ou la GRC pour des raisons médicales. Empêcher ces récupérations améliorera la vie de plus de 100 000 anciens combattants au Canada;
 - Transformant le Tribunal des anciens combattants (révision et appel); en s'assurant que ses membres soient d'anciens militaires, agents de la GRC, ou du personnel médical; et en garantissant que les appels des anciens combattants soient examinés de façon équitable par leurs collègues;
 - Instaurant un programme « Helmets-to-Hardhats » pour aider les anciens combattants à faire la transition vers des métiers dans la construction ou la construction navale;
 - Organisant une enquête publique suite au dégageement de produits toxiques à la Base des Forces canadiennes de Gagetown afin de répondre à la demande d'organismes d'anciens combattants, des époux (épouses) et veufs (veuves), et autres.





« C'en est assez des scandales et des jeux politiques. Il est temps que vos élus travaillent ensemble dans votre intérêt. »

DES MESURES CONCRÈTES POUR CHANGER LES CHOSES À OTTAWA

7.1 Instaurer une nouvelle approche au Parlement

- Le NPD s'engage à instaurer une nouvelle approche au Parlement, basée sur la coopération. Stephen Harper refuse de travailler de façon constructive avec les autres partis politiques à la Chambre des communes. Le NPD s'engage à améliorer la façon dont fonctionne le Parlement. Si les résultats électoraux le justifient, le NPD travaillera en collaboration avec les autres partis fédéralistes grâce à des accords informels ou des ententes stables.

7.2 Restreindre le pouvoir du Premier ministre d'échapper à ses responsabilités au Parlement

- Le NPD s'engage à déposer la Loi parlementaire qui empêchera le Premier ministre de demander la prorogation du Parlement lorsqu'il y a un vote de confiance à la Chambre des communes, et qui fera en sorte qu'un vote en Chambre soit nécessaire avant que le Premier ministre puisse proroger le Parlement pour une longue période.

7.3 Faire en sorte que votre vote compte

- Le NPD s'engage à proposer une réforme électorale afin de s'assurer que le Parlement représente adéquatement les préférences politiques des Canadiens. À cet effet, le NPD présentera un nouveau mode de scrutin plus démocratique, qui maintient le lien entre les députés et les électeurs, tout en assurant que les partis soient mieux représentés au Parlement en fonction de la façon dont les Canadiens ont voté. Le vote des Canadiens sera toujours pris en compte.
- Le NPD s'engage à proposer l'abolition du Sénat. Toutes les législatures provinciales du pays ont déjà aboli leur Chambre haute non-élue il y a plusieurs années, au profit de la démocratie.

- Pendant ce temps, afin de limiter les abus du Sénat, le NPD s'engage à interdire aux candidats défaits et aux proches des partis politiques d'être nommés au Sénat, en plus d'interdire aux sénateurs de collecter des fonds pour les partis politiques.

7.4 Entretenir de nouveaux liens avec la société civile

- Le NPD s'engage à reconnaître et à respecter le rôle essentiel, l'expertise et l'indépendance indispensables des organismes de la société civile, au pays comme à l'étranger, notamment en ce qui a trait à leur droit à la représentation. Le NPD instaurera un processus juste, dépolitisé et transparent pour le financement des organismes de la société civile.

7.5 Équilibrer le budget fédéral

- Le NPD s'engage à garder l'objectif de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici quatre ans, en fonction des prévisions du ministère des Finances.







Découpez cette page, affichez-la sur votre réfrigérateur et jugez de notre bilan.

DES MESURES CONCRÈTES

1

RÉGLER LA PÉNURIE DE MÉDECINS ET DE PERSONNEL INFIRMIER

Nous faciliterons la formation de médecins et de personnel infirmier, et donnerons aux médecins qui pratiquent à l'extérieur du Canada des incitatifs pour revenir au pays.

2

RENFORCER VOTRE PENSION DE RETRAITE

Nous travaillerons avec les provinces pour doubler votre prestation de pension publique et vous donner plus d'options pour vos épargnes retraites.

3

STIMULER LA CRÉATION D'EMPLOIS

Nous réduirons les impôts des petites entreprises de 2 % et offrirons des crédits d'impôt pour les compagnies qui créent des emplois ici au Canada.

4

AIDER VOTRE FAMILLE À JOINDRE LES DEUX BOUTS

Nous plafonnerons les taux d'intérêt des cartes de crédit à 5 % au-dessus du taux préférentiel, éliminerons la taxe de vente fédérale sur le chauffage résidentiel, et donnerons aux consommateurs un plus grand contrôle sur leur facture de téléphonie cellulaire.

5

FAIRE LE MÉNAGE À OTTAWA

Nous mettrons fin aux scandales et travaillerons avec les autres partis pour obtenir des résultats concrets pour vous.

Des résultats d'ici les 100 premiers jours. C'est l'engagement de Jack Layton.



FAITES PARTIE DE NOTRE CAMPAGNE npd.ca | [@jacklayton](https://twitter.com/jacklayton) | textez NPD au 101010 | facebook.com/JackLayton | téléchargez l'application pour iPhone et iPad

